

{ ÉPARGNE



# L'INFLATION SONNE-T-ELLE LA FIN DU FONDS EURO?

© 2022 C'EST VOTRE ARGENT S. A. Tous droits réservés.





C'est un nouveau record. Dans la zone euro, les prix ont grimpé de 5 % en décembre sur les douze derniers mois. En parallèle les fonds euro en assurance vie rapportent en moyenne 1,08%, avant prélèvement sociaux.

**Les courbes se sont nettement croisées, alors est-ce la fin du fonds euro ?**

Si son usage ne pourra pas rester le même, son utilité va demeurer dans certains cas bien précis, et la vie des investisseurs va devenir plus complexe.

**Une garantie... d'appauvrissement !**

Le fonds euro n'est plus en mesure de remplir son contrat moral historique : proposer aux épargnants un enrichissement modeste et régulier, assorti d'une garantie en capital. Si la garantie en capital est toujours là sur le papier, elle ne concerne que le solde affiché à l'écran. Pas le pouvoir d'achat réel. C'est une garantie en trompe-l'œil.

Les détenteurs de fonds euro se sont en réalité appauvris en 2021, leur capital progressant moins vite que le coût de la vie.

Pour le futur, même en prenant une hypothèse favorable de baisse de l'inflation dans les temps à venir, on voit mal le fonds euro remonter la pente.

Gardons en tête que l'objectif officiel de la Banque Centrale Européenne est une inflation de 2% par an. Et ce n'est qu'un objectif, il ne sera pas facile à respecter. On voit mal les rendements du fonds euro doubler soudainement pour compenser cette hausse des prix théorique de 2% par an, qui serait pourtant idéale aux yeux des autorités monétaires.

**Les nouveaux usages du fonds euro**

Investir en fonds euro a toujours eu le charme de la certitude. Aujourd'hui

c'est la certitude de perdre du pouvoir d'achat.

**Alors dans quel cas en conserver dans son patrimoine ?**

Pour les placements de relativement court terme on peut conserver du fonds euro. Une dépense certaine l'année prochaine à financer, et la stabilité affichée du fonds euro prend tout son sens. Quitte à perdre quelques pourcents de pouvoir d'achat d'ici là. Par contre conserver 8 ou 10 ans un placement mécaniquement perdant serait fort coûteux, et semble difficilement justifiable pour l'investisseur de long terme.

On peut aussi utiliser le fonds euro comme support d'attente, celui-ci servant alors à arbitrer vers des unités de comptes lorsqu'une baisse des marchés offre l'opportunité de faire des achats à bon compte. Autre cas d'usage du fonds euro : le confort moral. La certitude de ne pas voir les chiffres baisser sur son écran pouvant pour certains investisseurs compenser la baisse de pouvoir d'achat. Le fonds euro reste enfin un outil à envisager pour qui prévoit un retour rapide de l'inflation à moins de 1% par an, mais c'est là un pari... risqué.

**Alors quelles solutions ?**

La vraie difficulté pour l'investisseur prudent sera de trouver des alternatives. La bonne segmentation du patrimoine par horizon de temps est plus que jamais nécessaire, ainsi que la construction d'un portefeuille diversifié, et la bonne utilisation des supports modernes désormais disponibles en assurance vie. Nous



**Guillaume Eyssette,**

Directeur Associé du cabinet Géfinéo

Diplômé de l'ESCE Paris et certifié CPGC, Guillaume Eyssette a travaillé 10 ans dans un grand cabinet de conseil intervenant auprès des acteurs de l'industrie financière. Après un passage par les outils de mesure de risque à destination des institutionnels, il crée en 2008 le cabinet Géfinéo Multi-Family Office. Spécialiste de l'investissement à long terme et très impliqué dans la communauté des investisseurs Value, il se consacre à l'accompagnement des investisseurs familiaux au sein de Géfinéo. Il reçoit en 2014, le Grand Prix de l'Allocation d'Actifs remis lors de l'assemblée Générale de l'Association Nationale des Conseils en Investissements Financiers.

avons mangé notre pain blanc, s'enrichir sans effort grâce au fonds euro n'est plus possible. Il va falloir faire des choix parfois complexes pour défendre le pouvoir d'achat de notre patrimoine, au sein et en dehors de nos contrats d'assurance vie.

